

# **Sommet sur la sauvegarde des lacs et rivières de la Vallée de la Gatineau**

*Conclusions personnelles. Roméo Bouchard*

## **Un sommet très instructif**

Nous avons beaucoup appris durant ce Sommet. La qualité des exposés et la sérénité des discussions ont permis à tous de progresser considérablement dans la connaissance de l'état des lacs de la région, de ce qui peut les détruire, des solutions possibles, de l'état et des limites de la réglementation. Le fait dominant est sans doute que 75% des 7000 lacs de la MRC sont en processus d'eutrophisation.

## **La menace : le phosphore**

Le phosphore menace le capital-nature exceptionnel de la Vallée de la Gatineau, ses milliers de lacs de plus en plus convoités, la seconde chance de son économie après la crise de son capital forestier.

Et ici, contrairement à d'autres régions où les rejets de phosphore viennent principalement de l'agriculture intensive, le phosphore qui tue les lacs à petit feu provient principalement de l'intensification de la villégiature.

## **La pression de la villégiature**

La pression de la villégiature sur les lacs est et sera de plus en plus forte, car, selon les spécialistes, un nombre considérable de baby boomers ont l'intention de quitter la ville pour la campagne au cours des prochaines années.

Leurs venue, ajoutée à tous les autres rejets qui proviennent du bassin versant, fragilise de plus en plus les lacs : installations sceptiques inadéquates, déboisement des rives, utilisation de produits chimiques sur les gazons et aménagements récréatifs, utilisation d'embarcations, aménagements de toutes sortes, etc. Le problème de l'inefficacité des installations sceptiques même lorsqu'elles sont conformes, dans certaines conditions, qui a été soulevé au cours du Sommet, invite à une vigilance encore plus grande.

La concentration des villégiateurs, encouragée par les revenus fonciers qu'elle procure aux municipalités (70% des taxes foncières dans certains cas), devient rapidement telle qu'elle dépasse **la capacité de support des lacs**.

Sans un encadrement et des correctifs permettant de respecter cette capacité de support, il en résultera inévitablement une destruction du potentiel social et économique de cette immense ressource-nature.

### **Comment relever le défi?**

La région peut et doit s'équiper collectivement pour relever ce défi de la sauvegarde de ses lacs et rivières.

Un plan d'intervention, basé sur la capacité de support des lacs et du milieu dans son ensemble, devra sans doute être établi sous la direction de la MRC, grâce à un collaboration entre les élus, les citoyens et les experts.

La reconnaissance des associations de villégiateurs et un partenariat avec elles, comme on l'a suggéré, pourraient contribuer considérablement à cette démarche démocratique. Dès lors qu'on réalise que les villégiateurs font partie de l'avenir de cette région, leur intégration à la vie démocratique et à la prise en charge collective du milieu doit aller plus loin que le compte de taxes.

La mise en place d'un véritable département de gestion intégrée de l'eau sur le territoire de la MRC pourrait également devenir un outil indispensable pour orienter la réglementation, coordonner les intervenants, établir la capacité de support des lacs et des bassins versants, etc.

Un travail de réglementation est également incontournable, de même que les pressions pour obtenir les pouvoirs et les moyens financiers nécessaires, ainsi que les réglementations nationales qui s'imposent, par exemple, l'interdiction des détergents avec phosphates.

Une opération systématique d'information démocratique sur le problème et le plan d'intervention sera également nécessaire, car, on l'a largement souligné, l'ignorance des comportements nocifs et des règlements et procédures à observer est très souvent à la base des torts causés aux écosystèmes naturels.

Enfin, le Sommet a souligné fortement la nécessité de susciter une prise en charge citoyenne et collective de la sauvegarde des lacs et rivières, faute de quoi les interventions des instances gouvernementales et municipales ne parviendront jamais à prévenir les dommages sur le terrain. Les participants au Sommet ont affirmé clairement que les communautés locales devaient être les premiers responsables de la protection concrète des lacs et rivières sur leur territoire et qu'elles doivent reprendre une part accrue à la gestion des ressources qui sont leur gagne-pain principal.